



Délibération n°10

Conseil Municipal du Lundi 31 mai 2021

Service Jeunesse

Domaine de compétences :
7.5 - Subvention

Le Lundi Trente et Un Mai deux mille vingt et un à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la salle de la Corderie, sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe Fait.

Date de convocation :
20/05/2021

Membres présents : 27

Membres ayant donné pouvoir : 5

Membre(s) excusé(s) : 0

Membre(s) non excusé(s) : 1

Nombre de votants : 32

Affiché le 03/06/2021

Présents : Monsieur Philippe FAIT, Monsieur Sébastien BAILLET, Madame Dominique DELSAUX, Madame Maryse MAILLART, Madame Nathalie TILLIER, Monsieur Franck TINDILLER, Madame Christelle BEURAIN, Monsieur Bernard WAUQUIER, **Adjoints**, Monsieur Maxime GUERVILLE, Monsieur Jean-Michel GOSELIN, Madame Lyliane DUFOUR, Madame Marie-Antoinette LISIK, Monsieur Adrien BACLET, Madame Marine NEMPONT, Madame Caroline ROSSIGNOL, Madame Josiane BOUTOILLE, Madame Catherine SIBILSKI, Monsieur Philippe RAMET, Monsieur Frédéric CADET, Madame Sophie DENEUX, Madame Aurore WACOGNE, Madame Coralie PREUVOST, Monsieur René BONVOISIN, Madame Justine GOSELIN, Monsieur Jean-Pierre BOUVILLE, Monsieur Jean-Pierre LAMOUR, Madame Anne-Marie GOLDSTEIN, **Conseillers municipaux**.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Monsieur Bernard GHESELLE à Monsieur Bernard WAUQUIER, Monsieur Charles LANQUETIN à Monsieur Philippe FAIT, Monsieur Grégory HURTREL à Monsieur Adrien BACLET, Monsieur Gérard ANDRE à Monsieur Jean-Michel GOSELIN, Monsieur Jean-Paul HAGNERE à Monsieur Jean-Pierre LAMOUR.

Absent (s) excusé (s) :

Absent (s) non excusé(s) : Monsieur Xavier BRASSART

Votants : 32

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Michel GOSELIN.

Objet : Achat d'équipements et matériels d'activités pour le studio musique

Rapporteur : Monsieur le Maire

Synthèse de la délibération :

Subvention pour l'achat de matériel nécessaire au projet d'initiation à la musique pour les jeunes

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la commission n°1 « Grandir, réussir et bien-vivre à Étapes-sur-mer » en date du 14 mai 2021 ;

Considérant que le studio musique est un lieu d'expérimentation à la musique pour les adolescents ;

Considérant qu'il est nécessaire de rééquiper le studio musique pour développer des

projets culturels en faveur de la jeunesse ;

Considérant que ce projet s'élève à 5 000€ pour l'acquisition de matériel de sonorisation et d'instruments de musique ;

Considérant qu'une demande de subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales est possible à hauteur de 50%.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'approuver ce projet d'acquisition et de pratique musicale dans les structures jeunesse
- D'autoriser M. Le Maire à signer toutes les demandes de subvention et toutes les conventions relatives à ce projet

La délibération est adoptée par 32 voix pour

Vu pour être affiché le 3 Juin 2021 conformément aux prescriptions de l'Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.



Les présentes délibérations peuvent faire l'objet dans les deux mois suivant leur publication

d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire
d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille.